

Le contexte de l'innovation

L'Observatoire de l'administration numérique en Bretagne est l'aboutissement d'une démarche originale du Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne qui compte aujourd'hui 98 membres (Région Bretagne, Conseils généraux bretons, communautés d'agglomération, EPCI, villes) représentant 80% des collectivités bretonnes.

L'idée innovante

Impliquer les collectivités dans une démarche concertée d'évaluation de leurs propres pratiques en matière de dématérialisation de leurs processus et de mesure des bénéfices économiques ainsi générés. Cet Observatoire est, pour les collectivités un outil d'auto-évaluation et, pour le Syndicat mixte, un outil de pilotage vers le « 100% démat ».

L'objectif recherché

- Evaluer - au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs - les usages et le niveau de dématérialisation des processus mis en œuvre par les collectivités bretonnes.
- Mesurer les économies générées par la dématérialisation et la mutualisation des services au niveau régional
- Démontrer que la dématérialisation et la mutualisation génèrent des économies substantielles pour les collectivités, dans un contexte de restriction budgétaire.
- Comprendre les freins et les moteurs du développement des services numériques dans les collectivités pour mieux dimensionner l'accompagnement du Syndicat mixte.

La démarche mise en œuvre

Déroulement de la démarche (entre 2011 et septembre 2013) :

- 2011 : choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, constitution du panel et enquêtes-entretiens avec les 10 collectivités, création du modèle comparatif des coûts ; restitution des premiers résultats lors d'un séminaire le 29 novembre 2011 à Rennes (en partenariat avec la Mission Ecoter) et auprès des décideurs territoriaux de Bretagne.
- Premier semestre 2012 : élargissement du périmètre d'évaluation, constitution d'un panel restreint de 5 collectivités pilotes bretonnes afin d'approfondir les enquêtes.
- Second semestre 2012 : co-construction d'un premier périmètre d'indicateurs concernant la mesure du taux de dématérialisation dans les collectivités.
- 7 Décembre 2012 à Dinan : table-ronde sur l'évaluation de l'e-administration dans le cadre des Rencontres de l'administration électronique en Bretagne.
- Début 2013 : choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la constitution d'un entrepôt de données et d'un outil de restitution des analyses.
- Premier semestre 2013 : Construction de l'entrepôt et de ses interfaces avec les données issues de la plateforme e-mégalis et création des premiers rapports d'analyse de données sur la base du premier périmètre d'indicateurs définis.

Le contenu de la réalisation

Trois axes principaux :

- Mesure du taux de dématérialisation dans les collectivités :

co-construction, avec l'appui d'un panel de collectivités bretonnes*, d'un premier périmètre d'indicateurs reposant sur un entrepôt de données alimenté d'un côté par la plateforme e-mégalis et de l'autre par des chiffres remontés par les collectivités.

(*) Brest Métropole Océane, Conseil général des Côtes d'Armor, Communauté de communes Paimpol Goëlo, Rennes Métropole et Ville de Rennes, Vitré Communauté

- Analyse du niveau d'appropriation des services développés par la plateforme e-mégalis et des usages de l'e-administration pour l'ensemble des acteurs impliqués.

L'analyse se fait notamment en partenariat avec le GIS M@rsouin, au moyen d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès d'élus, de décideurs territoriaux, d'entreprises et d'usagers.

- Mesure du modèle économique,

c'est-à-dire des économies engendrées par la mutualisation des moyens et services et par la dématérialisation des procédures (les e-services).

L'originalité de la démarche a été de constituer un panel plus élargi de 10 collectivités** représentatives du territoire breton et de les interroger afin d'évaluer les économies engendrées par la dématérialisation et la mutualisation, de concevoir des indicateurs de mesure et de bâtir un modèle comparatif des coûts.

(**) Région Bretagne, Conseil général des Côtes d'Armor, Brest Métropole Océane, Pontivy Communauté, Communautés de Communes Cap Sizun, Guingamp, Paimpol-Goëlo, Villes de Vannes, Lannion et Rennes.

- A venir, le 26 septembre 2013 à Rennes :

colloque avec la Mission Ecoter sur le thème « Numérique et politiques publiques : Evaluer, mesurer, partager pour mieux piloter l'action publique territoriale ».

Les moyens humains et financiers

Le projet est conduit par le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, et notamment par 2 chargés de mission, l'un sur la partie fonctionnelle, l'autre sur la partie technique.

Ils sont tous deux appuyés par une assistance à maîtrise d'ouvrage : un consultant (Strat-Up) sur la partie fonctionnelle et un expert des applications décisionnelles (CGI) sur la construction technique de l'entrepôt de données.

La participation des 10 puis 5 collectivités bretonnes au sein du panel a été prépondérante pour la réussite de cette démarche.

Coûts pour la collectivité : 50.000 euros pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le bilan de la réalisation

A l'issue d'une première estimation, sur un périmètre de services restreints, le Syndicat mixte estime que

- l'acquisition mutualisée des services (marchés publics en ligne et dématérialisation du contrôle de légalité) a permis d'économiser 1,120 million d'euros.
- la dématérialisation des marchés publics et l'envoi des actes au contrôle de légalité : 3,8 millions d'euros sur 5 ans sur la base du taux de dématérialisation actuel de ces services au sein des collectivités utilisatrices. Les économies seraient de 9,7 millions d'euros sur le périmètre concerné et dans un contexte de « 100% démat ».

Dès l'été 2013, l'Observatoire régional donnera ses premiers résultats pour les cinq collectivités pilotes du panel concernant le premier périmètre d'indicateurs.

PJ : colloque du 26 septembre 2013 à Rennes ; Article Gazette des Communes du 10 juin 2013 ; Indicateurs du premier périmètre ; Cartographie des 98 membres
